

COMMUNE DE LA BRUYERE
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que quatre points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 27/10/2016 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Les trois premiers ont été déposés par Monsieur Soutmans, Conseiller Communal ECOLO tandis que le dernier émane du groupe LB2.0.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Projets scolaires des écoles communales de La Bruyère : L'Echevin de l'Enseignement peut-il informer le Conseil Communal des projets pédagogiques qu'il compte développer dans les écoles communales de l'Entité afin de favoriser les synergies avec les universités, hautes écoles et entreprises de La Bruyère et des parcs d'activités proches pour une intégration maximale des technologies nouvelles dès l'enseignement fondamental et donc les projets de créativité informatique (« Ecole Numérique » e.a.) afin de faire de nos écoles publiques des lieux d'apprentissages et de réussites pour tous les élèves en ce début du XXI^e siècle ?

2. Pesticides et cancers : En février dernier, une citoyenne de Cortil-Wodon, dans la commune de Fernelmont tirait la sonnette d'alarme face au nombre très important de victimes du cancer dans une rue de son village. Suite à une première analyse insatisfaisante qui y a été réalisée et surtout à la demande des médecins locaux, une étude complémentaire devrait être réalisée et élargie aux autorités et aux médecins des communes environnantes dont La Bruyère. Dès lors, Ecolo propose que le Conseil Communal de La Bruyère exige du Gouvernement wallon de saisir la CIMES (Conférence interministérielle mixte environnement santé) en vue de la réalisation d'études approfondies sur les cancers des groupes cibles (agriculteurs, enfants, femmes enceintes) en lien avec l'utilisation de pesticides dans notre commune rurale avec beaucoup de résidences et de jardins qui jouxtent des zones agricoles.

3. Suivi des conseils communaux précédents :

- a) **Plan vélo** pour La Bruyère : Lors du dernier Conseil, Ecolo a présenté un plan vélo que la Majorité a estimé n'avoir pu examiner dans le laps de temps d'une semaine, délai légal pour le dépôt d'une proposition de l'opposition. Après cinq semaines, quelle est dès lors aujourd'hui la réponse du Collège à cette proposition ?
- b) **PCDR** : Lors du dernier Conseil, le Bourgmestre a répondu ne pas avoir eu connaissance de l'avis de la CRAT rédigé le 17 juin 2016 suite à la présentation du PCDR de La

Bruyère. Aujourd'hui, quelle est la réaction du Collège à cet avis, ci-joint :
http://www.lacrat.be/sites/default/files/avis/PCDR_LA%20BRUYERE_2016.pdf

4. Circulation aux abords des écoles de La Bruyère :

Situation particulière à l'implantation de Warisoulx. Que la Majorité peut-elle mettre en place pour éviter une verbalisation systématique des parents.

Bruyère, le 24/10/2016

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE